



L'un des membres du Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP) Mme Marie Cluny Dumay a indiqué lundi que tant que la loi électorale n'a pas été votée, il n'y a aucun moyen d'établir un calendrier électoral, pouvant permettre l'organisation des élections cette année.

Marie Cluny Dumay a fait savoir lors d'une rencontre avec des partis politiques que la loi électorale doit être d'abord votée par le parlement, pour que le CTCEP puisse s'entendre autour d'une date pour l'organisation des prochaines élections.

« Je ne peux donner aucune date, sans que la loi électorale ne soit en ma possession », a déclaré Mme Dumay.

Le président de la chambre basse Jean Tolbert Alexis a informé que l'exécutif devrait transmettre la loi électorale au parlement au cours de cette semaine. Le député qui intervenait sur une station de radio de la capitale a fait savoir, que c'est le Premier ministre lui-même qui lui a assuré que l'exécutif prendra toutes les dispositions pour que la loi électorale soit acheminée cette semaine au Parlement.